Et si vous deveniez conducteur solidaire?



Devenir bénévole, c'est:

- Aider des personnes en précarité mobilité à se déplacer pour leurs activité quotidiennes
- Agir localement sur votre territoire
- Profiter d'une souplesse d'engagement (selon vos disponibilités et sans obligation)
- Bénéficier du remboursement des frais kilométriques
- Être invité aux animations et temps conviviaux entre conducteurs



La mobilité solidaire

Le service de mobilité solidaire du Pays du Lunévillois est un réseau de conducteurs bénévoles utilisant leurs véhicules pour accompagner des habitants du Pays du Lunévillois lorsqu'aucune solution ne peut leur être offerte par les services de transport classiques. Ces personnes en situation de précarité mobilité peuvent faire appel au service pour :

- Des courses essentielles
- Des démarches administratives
- Des rendez-vous médicaux
- Des visites à un proche hospitalisé ou en EHPAD









Vous souhaitez nous rejoindre?

N	0	M	Pr	'én	or	n :
---	---	---	----	-----	----	------------

Téléphone:

Adresse mail:

À renvoyer à <u>mobilite@pays-lunevillois.com</u> ou directement au PETR du Pays du Lunévillois 11ter Av. de la Libération LUNEVILLE 54300

Ou contactez nous au 03 83 77 72 72